

## **Motion du Laboratoire Laboratoire SAGE (Sociétés, Acteurs, Gouvernement en Europe) de l'Université de Strasbourg relative aux droits d'inscription différenciés des étudiant.e.s hors Union Européenne, 29 mai 2026**

Réuni le 29 mai 2026, le conseil d'unité du laboratoire SAGE formule une condamnation sans équivoque contre la généralisation des droits d'inscription différenciés pour les étudiants extra-communautaires. Cette mesure, actée par le ministère de l'Enseignement supérieur via le plan « Choose France » et le décret « Baptiste », constitue une rupture inacceptable avec les principes républicains d'égalité et d'universalité. En faisant des étudiants internationaux les variables d'ajustement du sous-financement chronique de l'Université, l'État instaure une discrimination systémique fondée sur l'origine nationale, transformant l'accès au savoir en privilège financier.

Le laboratoire SAGE dénonce avec la plus grande fermeté une politique qui sacrifie délibérément la richesse scientifique et intellectuelle ainsi que la diversité culturelle de nos universités sur l'autel de considérations budgétaires court-termistes. L'augmentation drastique des frais d'inscription agit comme un filtre social et géographique violent, excluant de fait les étudiant.e.s issus des pays les moins favorisés et aggravant la précarité dans un contexte déjà critique. Loin d'être une simple réforme fiscale, ce choix politique compromet structurellement l'attractivité de la France, menace nos capacités de recherche futures et signe un recul démocratique majeur pour le service public.

Face à cette dérive, le laboratoire SAGE appelle l'Université de Strasbourg à assumer pleinement ses responsabilités en utilisant l'intégralité de ses prérogatives pour faire obstacle à l'application de ces tarifs discriminatoires sur son territoire.

Il a été démontré que le taux actuel de 10% d'exonération n'est pas considéré comme un fétiche par d'autres universités et que le ratio réglementaire actuel des 10% d'exonération n'est actuellement pas atteint à Strasbourg.

Plus largement, nous exigeons le retrait immédiat de cette réforme et le retour à un financement public digne de ce nom, seul garant de l'indépendance et de la mission de service public de l'enseignement supérieur. Le laboratoire ne saurait cautionner, même passivement, une politique qui bafoue ses valeurs fondamentales et nous appauvrit collectivement.